BUDGET 2017: 0 % D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

/ Mercredi 29 mars / 18h / Prochain conseil de Métropole ///// //////// AGENDA



DÉCRYPTAGE PAR rice-président déléqué aux finances

territoriales, Montpellier Méditerranée la quatrième année consécutive, les taux d'imposition métropolitains n'augmentent pas, comme Philippe Saurel s'y est engagé. avec Paris, dans ce cas!

La Métropole, moteur de croissance pour *le territoire*

Nous avons choisi de maintenir notre niveau d'euros consacrés (voir ci-contre), pour un budget total de 899 millions d'euros. Notre ambition est de faire de la Métropole un moteur de croissance et d'emplois pour les communes du territoire et en faveur (la santé, le numérique, la mobilité, le développement économique, touristique et industriel, l'agroécologie et alimentation,

Dans un contexte financier très la culture, et le commerce et l'artisanat). difficile pour les collectivités Ce contexte contraint est marqué par une forte baisse des ressources financières. En Métropole tient ses engagements. Pour 2020, la Métropole accusera une perte estimée de 178 millions d'euros depuis 2014, en termes de dotations de l'État. Notre collectivité exerce également de nouvelles Nous sommes le seul territoire en France, compétences – certaines en provenance des communes et d'autres du Département de l'Hérault. Ces évolutions modifient profondément le rôle de notre collectivité et la structure de son budget.

Pour faire face à la diminution de ses ressources, préserver son équilibre financier et une capacité d'investissement à la hauteur des enjeux de son territoire, la Métropole a opté, depuis plusieurs années, pour des économies de fonctionnement en interne (maîtrise de la masse salariale, gestion active d'investissement en 2017, avec 219 millions de notre patrimoine, optimisation des modes de gestion, développement des financements partenariaux...). Une baisse des dépenses en interne d'un million d'euros nous permet de dégager des possibilités d'investissement d'environ 10 millions d'euros. Des efforts que de ses sept piliers de développement nous poursuivrons en 2017. Attention, contenir les dépenses ne signifie pas baisser la qualité des services publics. Au contraire, il s'agit de « faire mieux avec moins ».

Les chiffres

c'est le montant total des investissements en 2017



de dotation de l'État

pour Montpellier Méditerranée Métropole entre 2014 et 2020.

Cette somme aurait pu permettre d'amorcer les financements de plusieurs équipements structurants pour le territoire.

Pourtant...



C'est l'évolution des taux d'imposition

Paris où les taux d'impositions métropolitains

de la Métropole depuis quatre ans.

Montpellier est le seul territoire avec

sont restés stables.



53,2: Travaux et entretien de la voirie et espaces publics 9,8: Voirie transférée du Département



38,5 M€ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9,2: Acquisitions foncières **5:** Aménagement de parcs d'activités **3,5**: Tourisme 2,4: Soutien à l'enseignement supérieur,

la recherche et l'innovation 2: Montpellier Capital Santé 1: Déploiement du très haut débit



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

9,2: Bouclage ligne 4 de tramway **3,9**: Acquisition de bus au Gaz Naturel de Ville (GNV) **3,2:** Études d'extension de la ligne 1 de tramway vers la Nouvelle Gare **2,2**: Études ligne 5 de tramway



PRÉVENTION DES INONDATIONS

8.2 : Travaux d'extension et de renouvellement de réseaux **5,5**: Schéma directeur d'assainissement

1,3: Aménagements de protection contre les inondations 1: Programme d'extension de la station d'épuration Maera (Lattes)

20,7 M€ **URBANISME, HABITAT, COHÉSION SOCIALE**



4,6: Contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier 4: Aide pour les rénovations de l'habitat privé

2,5: Construction de logements sociaux

1,7: Projets de rénovation urbaine



3,3 : Construction de la médiathèque Aimé Césaire (Castelnau-le-Lez)

2,4 : Rénovation d'établissements culturels

SPORTS



1.4: Travaux sur le réseau des piscines

1: Mise aux normes d'équipements sportifs en matière d'accessibilité

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS



5 : Amélioration de la qualité des matériels et des équipements (déchèteries).

0

0

S



le M 1 ag LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE // N°25 // MARS 2017